

Objectifs :

- Réaliser les écritures de fin d'exercice
- Construire le bilan et le compte de résultat.

Participants et pré requis :

Secrétaire, Secrétaire comptable.
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour toute demande d'adaptation

Pré requis : Connaître les écritures courantes de comptabilité.

Méthode pédagogique :

Formation en présentiel avec un formateur.

Notre intervenante, Consultante en Gestion Administrative, Comptable et en organisation depuis 7 années intervient auprès de publics de tous niveaux.

Mise à disposition d'un ordinateur par stagiaire.

Alternance de cours théorique et d'exercices tout au long des modules.

Support de cours offert à chaque participant.

Evaluation :

Certification (Module ASCA)
Consulter les taux de réussite à l'examen sur altim-formation.fr

Durée :

42 heures de formation programmées en discontinu sur 3 semaines.

Délais d'accès : de 7 jours à 3 mois selon le mode de financement

Le plus de cette formation

De nombreux cas pratiques ancrent les règles comptables

Programme :

1. Généralités sur les travaux de fin d'exercice :

- les comptes de Bilan
- les comptes de Gestion
- l'inventaire extra-comptable

2. Evaluation et comptabilisation des Stocks

- la comptabilisation des variations de stock.
- les dépréciations de stocks.

3. Régularisation des comptes d'immobilisation

- l'amortissement linéaire ou dégressif : règles, méthodes.
- régularisation des comptes d'immobilisations par l'amortissement
- cession des immobilisations – comptabilisation

4. Les provisions pour dépréciation

- les diverses provisions pour dépréciation
- la comptabilisation de la constitution de provisions pour dépréciation

5. Régularisation du poste clients

- client douteux, déterminer les pertes éventuelles
- créance irrécouvrable
- comptabilisation de la provision

6. Régularisation des placements et financements

- évaluation des valeurs mobilières de placement
- les investissements et placements financiers
- évaluation et comptabilisation des dépréciations

7. Les provisions pour risques et charges

- la régularisation des charges et dettes d'exploitation

8. La régularisation des autres charges

- les factures non parvenues
- les charges constatées d'avance
- les charges à répartir sur plusieurs exercices

9. La régularisation des produits

- les produits à recevoir
- les produits constatés d'avance

10. La détermination comptable du résultat de l'exercice

- balance avant-inventaire & après-inventaire
- résultat de l'exercice
- bilan

11. Clôture et réouverture des comptes

- reprise des soldes de la balance après-inventaire
- contrepassation d'écritures de régularisation